



Pret d'argent à mon ex qui ne me les rend pas

Par **john falone**, le **16/12/2014** à **22:09**

Bonjour à tous.

J'ai prêté la somme totale de 14500 € à mon ex en plusieurs fois. Virements de compte à compte (tracabilité possible). Sur 2011 et 2012, j'ai fait un virement de 1500€, un de 3000 €, un de 6000 € et un dernier de 4000 €. Bien entendu, par amour et bien stupide, je n'ai pas fait de reconnaissance de dette.

Je réclame l'argent, elle dit ok mais rien. (j'ai fait des captures d'écran de sms de mon portable pour preuve).

J'ai vu un juriste à la MDJ, qui m'informe à juste titre que si elle affirme que je lui ai donné tout cet argent, il faut alors qu'elle prouve le don...

Soulagé, je vais faire une main courante et la mettre en demeure par lettre avec AR.

Mais que pouvez-vous me dire sur mes chances ou non d'aboutir à quelque chose ?

Merci de ne pas me juger sur ma bêtise et de m'aider avec des articles de lois ou action à réaliser...

Bien cordialement à tous